

# Réunion Publique - 14 Novembre - Ouverture lotissement Souspesse

Réunion Publique - 14 Novembre - Ouverture lotissement Souspesse  
Réunion Publique - 14 Novembre - Ouverture lotissement Souspesse

[Diaporama présentés lors de la réunion publique du 14 Novembre 2011](#)  
[Présentation CPIE - 20111114 Présentation DDV - 20111114 SEIGNAN-CC\\_08757\\_BAT Feuillet](#)

## *Projet de Parcs d'Activités Economiques du Seignanx*

**Parc d'activités économiques sur la commune de Saint-Martin-de-Seignanx, secteur de l'Hermitage; concertation préalable**

### **Rappel des étapes précédentes;**

Introduction

Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion de Parcs d'Activités Economiques sur le territoire de la Communauté de Communes du Seignanx, associant le Département des Landes et la Communauté de communes du Seignanx, a été créé par arrêté préfectoral en date du 9 octobre 2006 en vue de la création et de l'aménagement d'un projet d'ensemble constitué de trois parcs d'activités sur le territoire des communes d'Ondres, de Saint-Martin-de-Seignanx et de Tarnos.

Ce projet est adossé à la réalisation par le Conseil Général de la R.D. 85 assurant la jonction entre l'A63 et la R.D 817.

Le parc d'Ondres est spécialisé dans les activités commerciales; tandis que le parc de Tarnos est orienté vers les activités artisanales, industrielles et de services. Deux secteurs distincts ont été identifiés; sur le parc de Saint-Martin-de-Seignanx qui a vocation à accueillir des activités industrielles, artisanales et tertiaires :

-;

le secteur de «Souspesse»; sera aménagé par la Société d'Aménagement des Territoires et d'Equipement des Landes (SATEL) sous la forme d'un lotissement à vocation économique

-;

le secteur de «l'Hermitage»; fait l'objet de la présente procédure de concertation préalable.

### **La procédure de concertation préalable**

Au fur et à mesure de l'élaboration de ces projets, une procédure de concertation est organisée afin de permettre la mise à disposition au public de la documentation aux sièges de la Communauté de Communes du Seignanx, des Communes et du Syndicat Mixte (Hôtel du Département) et l'organisation de réunions publiques dans chaque Commune concernée.

 Une première série de réunions publiques a eu lieu les 2 et 3 juillet 2007 afin de présenter l'état des lieux du territoire et les premiers éléments de diagnostic du projet d'ensemble. 

 Les premières orientations d'aménagement à l'échelle du grand site ont été présentées lors des réunions publiques organisées les 9 et 10 octobre 2007.

 La prochaine réunion publique pour l'opération d'aménagement du secteur de l'Ermitage à Saint-Martin-de-Seignanx, est organisée préalablement à l'approbation d'un dossier création de Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C) par le Comité Syndical.

 Elle est ouverte notamment :

 - à tous les habitants de la Commune,

- aux associations locales,

- aux représentants de la profession agricole, ainsi qu'aux commerçants et aux artisans.

Non

